En Normandie, 737 000 personnes sont âgées de 65 ans ou plus en 2021 ; elles pourraient être 200 000 de plus en 2050

Insee Analyses Normandie • n° 141 • Avril 2025

En 2021, 737 000 Normands sont âgés de 65 ans ou plus, représentant 22 % de la population régionale. Dans de nombreux territoires du littoral et de l'Orne, cette proportion est même plus élevée. D'ici 2050, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pourrait encore augmenter de 200 000 personnes, tandis que la population des plus de 85 ans pourrait doubler avec 110 000 personnes supplémentaires. Les femmes représentent 57 % de cette population âgée, un écart qui s'accroît avec l'âge, atteignant 69 % après 85 ans, du fait d'une espérance de vie plus élevée. Les ménages comportant des personnes âgées bénéficient d'un niveau de vie équivalent à celui des moins de 65 ans, tout en étant plus fréquemment propriétaires de leur logement. Les femmes âgées sont plus exposées à la pauvreté, avec un taux de 15 %, contre 7 % pour les hommes.

Plus d'un Normand sur cinq est âgé de 65 ans ou plus en 2021

En 2021, 736 600 personnes âgées de 65 ans ou plus résident en Normandie, soit 22 % de la population régionale. Cette proportion est similaire à celle observée en France métropolitaine hors Île-de-France ► figure 1. Elle est plus élevée dans les départements de l'Orne et de la Manche (respectivement 27 % et 26 %), à l'inverse de ceux de la Seine-Maritime et de l'Eure (21 % et 20 %).

Depuis 1990, le nombre de personnes de 65 ans ou plus a presque doublé en Normandie (+80 %), alors que l'ensemble de la population normande n'a augmenté que de 7 %. Leur part dans la population est passée de 13 % en 1990 à 22 % en 2021. Sur cette période de 30 ans, le nombre de seniors a doublé dans les départements du Calvados (+102 %) et de l'Eure (+98 %). Dans les autres départements normands, qui présentaient une population déjà plus âgée en 1990, la progression a été plus modérée, allant de +62 % dans l'Orne à +77 % dans la Manche.

Bien que le vieillissement soit avant tout lié à une évolution de la population de la région elle-même, la Normandie apparaît par ailleurs plutôt attractive pour les personnes âgées. Entre 2017 et 2021, 27 000 seniors ont choisi de s'y installer, tandis que 19 000 la quittaient. De façon plus générale, les Normands âgés de 65 ans ou plus déménagent moins fréquemment que leurs concitoyens plus jeunes. Sur cette même période, seuls 2,7 % des personnes de 65 ans ou plus ont quitté la région, contre 9,0 % chez les moins de 65 ans. La mobilité résidentielle des personnes âgées décroît rapidement avec l'âge et la majorité des changements de lieu de résidence (60 %) intervient entre 65 et 74 ans. Les seniors qui s'installent en Normandie viennent principalement d'Île-de-France (43 %) et pour plus d'un quart (27 %) des autres régions limitrophes, les Hauts-de-France, les Pays de la Loire, le Centre-Val de Loire et la Bretagne.

► 1. Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus et poids dans la population totale

Zonage	Nombre					Poids dans la population (en %)			
	En 2021				En 2050	En 2021			En 2050
	65 ans ou plus	dont 65 à moins de 75 ans	dont 75 à moins de 85 ans	dont 85 ans ou plus	65 ans ou plus	65 ans ou plus	75 ans ou plus	85 ans ou plus	65 ans ou plus
Calvados	156 900	*85 400*	*46 200*	*25 300*	206 000	22,4	10,2	3,6	30,5
Eure	120 000	*67 700*	*34 900*	*17 400*	165 000	20,0	8,7	2,9	31,6
Manche	126 900	*66 100*	*38 200*	*22 600*	166 000	25,6	12,3	4,6	37,0
Orne	74 200	*38 200*	*22 400*	*13 600*	84 000	26,8	13,0	4,9	35,6
Seine-Maritime	258 600	*139 600*	*77 800*	*41 200*	317 000	20,6	9,5	3,3	26,5
Normandie	**736 600**	***397 000***	***219 500***	***120 100***	**938 000**	**22,1**	**10,2**	**3,6**	**30,5**
France métropolitaine	13 535 900	*7 179 200*	*4 145 200*	*2 211 500*	18 376 000	20,7	9,7	3,4	27,5

Lecture : Dans l'Eure, 120 000 habitants ont 65 ans ou plus en 2021, soit 20,0 % de la population. En 2050 ils seraient 165 000, soit 31,6 % de la population.
Sources : Insee, Recensement de la population 2021 (exploitation principale), Omphale 2022 (scénario central).

► Encadré 1 – Des temps d'accès aux services de santé plus longs dans les territoires ruraux du nord et du sud de la région

En Normandie, l'accès à un ensemble de services et équipements de santé répondant aux besoins des personnes âgées s'effectue en moyenne en près de 6 minutes, en voiture et en heure creuse ► sources ; ► pour comprendre. Cette durée est similaire à celle des autres régions de métropole hors Île-de-France. Dans la région, seuls 16 % de la population se trouvent à plus de 10 minutes de ces services. Ces temps d'accès aux équipements de santé sont ainsi en moyenne deux fois plus longs pour les habitants de la Manche et de l'Orne que pour ceux de la Seine-Maritime. Et 37 % des 65 ans ou plus vivent dans des territoires dépourvus d'un réseau de transport urbain, ce qui peut accentuer les difficultés d'accès à certains services.

Les temps d'accès aux services de santé sont très variables d'un territoire à l'autre. Dans les EPCI les plus urbanisés comme la Métropole de Rouen et les communautés urbaines de Caen et du Havre, le temps d'accès moyen aux équipements de santé n'excède pas 5 minutes. Ces temps d'accès sont du même ordre dans la communauté d'agglomération (CA) de la région Dieppoise et la communauté de communes (CC) Cœur Côte Fleurie, deux EPCI où la proportion des personnes âgées est importante. En revanche, l'accès aux services de santé est supérieur à 10 minutes dans les EPCI ruraux du nord de la région tels que la CC de Londinières ou la CC interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle, avec notamment plus de 30 minutes pour accéder aux services d'urgence. C'est également le cas dans plusieurs EPCI de l'Orne et de la Manche (CC des Vallées d'Auge et du Merlerault, CC des Hauts du Perche, CC Côte Ouest Centre Manche) où la part de personnes âgées est également importante.

Des personnes âgées plus nombreuses dans les petites villes, les bourgs ruraux et le littoral

Les personnes âgées de 65 ans ou plus sont proportionnellement plus présentes dans les petites villes, telles que définies par la grille communale de densité ► **pour comprendre**, où elles représentent plus de 28 % de la population. Elles représentent également plus du quart de la population des bourgs ruraux normands, alors que leur proportion est proche de la moyenne régionale dans les centres urbains intermédiaires (23 %) et dans l'espace rural dispersé ou très dispersé (21 %). Il est à l'inverse plus faible dans les grands centres urbains (20 % des habitants).
Dans de nombreux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) situés le long du littoral de la région, les personnes âgées sont très présentes et leur part dans la population est élevée ► **figure 2**. Elles représentent ainsi 38 % des habitants dans la communauté de communes (CC) Cœur Côte Fleurie (Calvados) et 34 % dans celle de Granville, Terre et Mer (Manche). Avec moins d'un habitant sur cinq, elles sont en revanche moins présentes dans deux grandes zones du territoire normand : la communauté urbaine (CU) de Caen la Mer et ses alentours et dans une zone traversant du nord au sud la Seine-Maritime et l'Eure.
Les personnes âgées sont fortement représentées dans des territoires parfois éloignés des services de santé ► **encadré 1**. C'est notamment le cas dans plusieurs intercommunalités de l'Orne et de la Manche, où elles représentent plus d'un habitant sur quatre.

Le nombre de personnes de 85 ans ou plus pourrait doubler d'ici 2050

Si les tendances récentes se poursuivaient ► **pour comprendre**, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus continuerait d'augmenter dans la région jusqu'en 2040 ► **figure 3**. La croissance serait particulièrement forte entre 2021 et 2030 (+126 000 personnes, soit une hausse de 17 %) puis ralentirait au cours de la décennie suivante (+77 000, +9 %). Le nombre de personnes âgées se stabiliserait entre 2040 et 2050 (-2 000). En 2050, la part de personnes âgées dans la population normande pourrait ainsi atteindre 31 %. À partir de cette date, leur nombre commencerait à diminuer progressivement jusqu'en 2070. Sur la même période, le nombre de personnes âgées de moins de 65 ans devrait baisser sans discontinuer jusqu'en 2070. En France métropolitaine, l'augmentation du nombre de personnes âgées serait plus marquée que celle de la région (+36 % d'ici 2050 contre +27 % en Normandie) et cette

► 2. Nombre de personnes âgées de 65 ans et part dans la population totale des EPCI normands

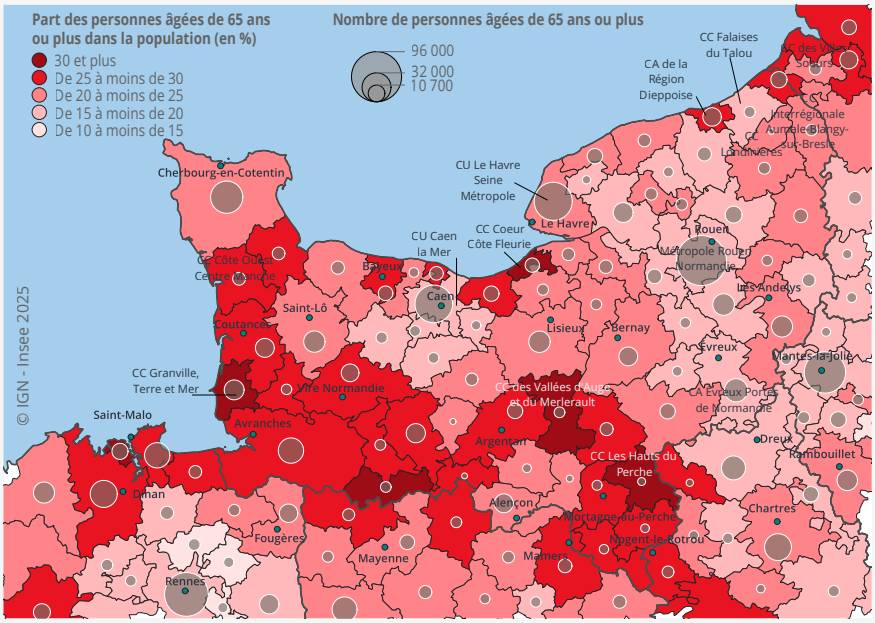

Source : Insee, Recensement de la population 2021.

croissance se poursuivrait jusqu'en 2070, bien qu'à un rythme plus modéré.
C'est pour les plus âgés, ayant 85 ans ou plus, que l'augmentation pourrait être particulièrement forte. Leur nombre pourrait doubler d'ici 2050 dans la région (+90 %, soit +109 000 personnes) comme en France métropolitaine (+96 %). Le nombre de personnes âgées de 75 à 84 ans augmenterait de 57 % (+125 000) alors que celui des 65-74 ans diminuerait de 8 % (-32 000).

Au-delà de 85 ans, sept seniors sur dix sont des femmes

Les personnes âgées de 65 ans ou plus sont majoritairement des femmes, en Normandie comme au niveau national (57 %), une féminisation qui augmente avec l'âge. Au-delà de 85 ans, sept seniors sur dix sont des femmes (69 % en Normandie et 68 % au niveau national) en raison d'une espérance de vie plus élevée que celle des hommes (85 ans contre 79 ans en Normandie).

► 3. Projections de personnes âgées de 65 ans ou plus par tranche d'âge de 2021 à 2050

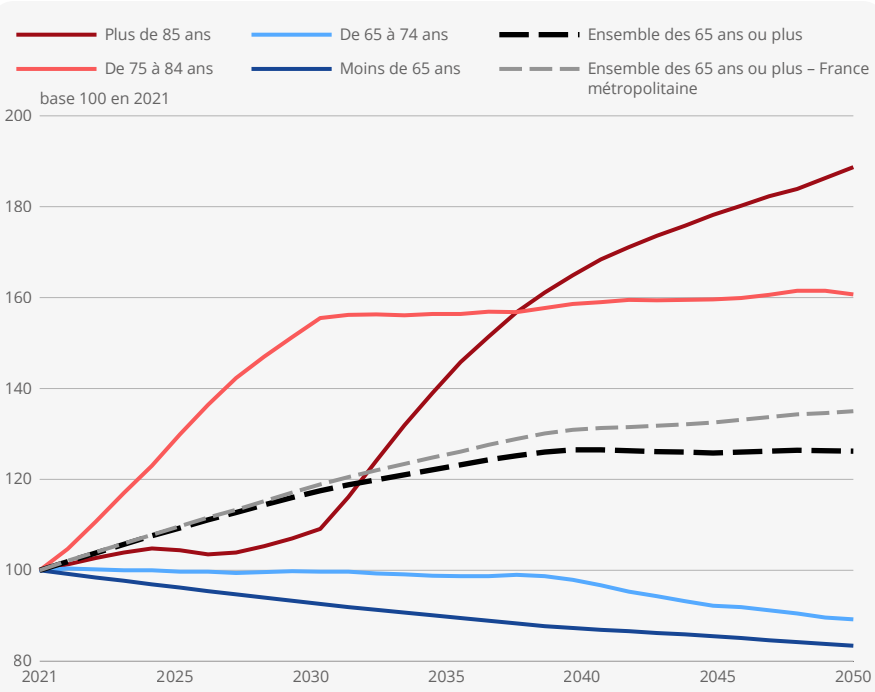

Sources : Recensement de la population 2021, exploitation principale, Omphale 2022 (scénario central).

Plus du tiers des personnes âgées vivent seules en Normandie (34 % contre 13 % des personnes âgées de moins de 65 ans ► figure 4). Près de trois personnes âgées sur quatre vivant seules sont des femmes. Cette situation est particulièrement fréquente dans les intercommunalités les plus peuplées de la région ainsi que dans certaines zones du littoral où leur présence est marquée. Les personnes âgées de 65 ans ou plus se déclarent trois fois plus souvent en mauvaise ou très mauvaise santé que le reste de la population (13 % contre 4 %), une part proche de celles de la majorité des autres régions métropolitaines. En raison de leur état de santé, plus de 5 % des personnes âgées vivent en maison de retraite, en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou se trouvent dans d'autres situations dites **hors ménages** (contre 1,4 % pour les moins de 65 ans). Cette proportion augmente fortement à partir de 85 ans, où 19 % d'entre elles se trouvent dans ces situations. Sur le territoire normand, près de 650 établissements pour personnes âgées (résidence autonomie, Ehpad, unité de soins pour longue durée) peuvent accueillir plus de 48 000 personnes. La Normandie dispose ainsi d'un taux d'équipement en hébergements pour seniors supérieur à celui de nombreuses autres régions. Avec 158 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus (137 au niveau métropolitain), elle se situe au 2e rang des régions métropolitaines.

Les femmes âgées sont nettement plus confrontées à la pauvreté que les hommes

Le **revenu disponible médian** des ménages dont le référent fiscal est âgé de 65 ans ou plus est nettement moins élevé que celui des autres ménages (34 000 euros contre 40 500 en 2021). Cependant, leur **niveau de vie médian** (22 800 euros par an) est équivalent, notamment parce que ces ménages ont rarement des enfants à charge. Ils sont par ailleurs plus fréquemment propriétaires de leur logement (sept sur dix contre un sur deux parmi les personnes âgées de moins de 65 ans), ce qui améliore leurs conditions de vie en réduisant les dépenses liées au logement. En revanche, le niveau de vie est un peu moins élevé parmi les ménages les plus âgés en raison d'une proportion croissante de femmes seules. De même, bien que les personnes de 65 ans ou plus soient globalement moins confrontées à la pauvreté que celles de moins de 65 ans (9,2 % contre 15,2 % en Normandie), le **taux de pauvreté** est deux fois plus élevé chez les femmes âgées que chez les hommes âgés (15,4 % contre 6,8 %). Cela s'explique par le fait que, pour les générations observées, les femmes ont souvent eu des carrières incomplètes ou occupé des postes moins rémunérateurs que les hommes.

► 4. Principales caractéristiques des personnes âgées de 65 ans ou plus en Normandie

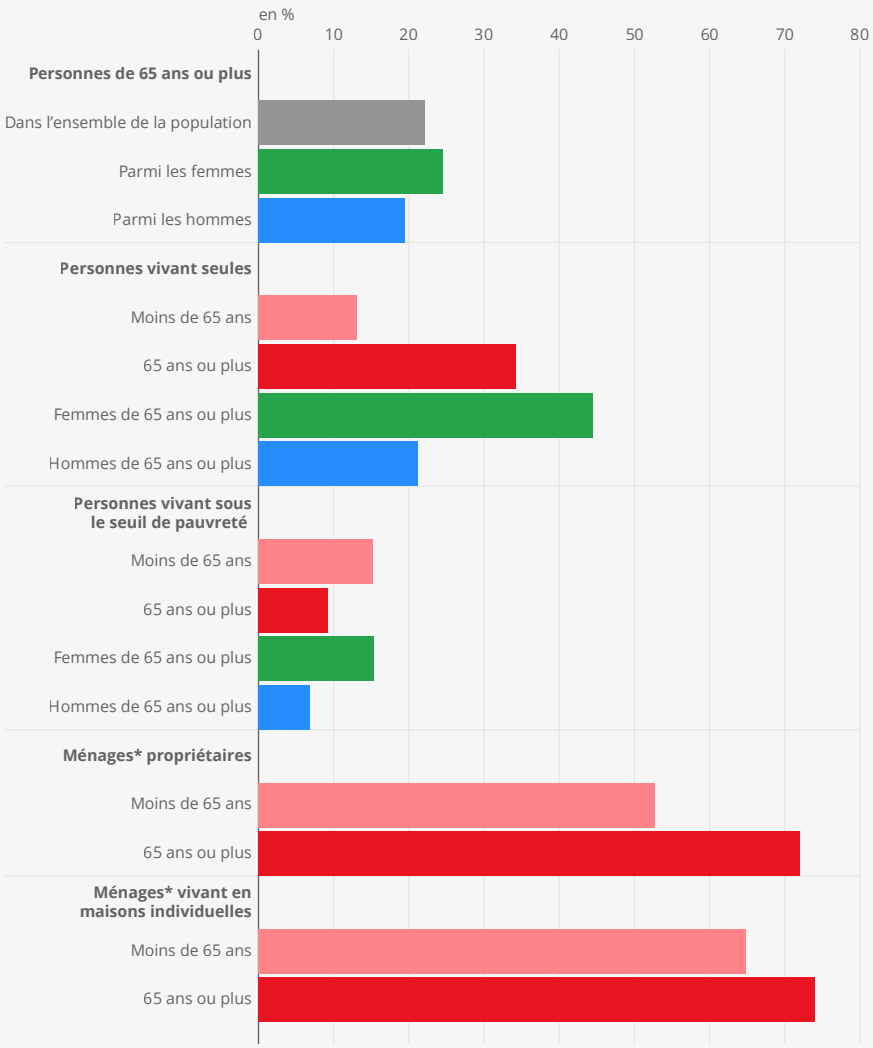

***** ménages comprenant au moins une personne âgée de 65 ans ou plus d'une part et ménages ne comprenant aucune personne âgée de 65 ans ou plus d'autre part.
Sources : Insee, RP2021 exploitations principale et complémentaire, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Le revenu disponible des ménages âgés est principalement constitué de pensions de retraite, à hauteur de 88,5 % en Normandie pour l'année 2021, un peu plus que la moyenne de France métropolitaine hors Île-de-France (84,5 %). En raison de leur niveau de patrimoine en moyenne plus élevé, les ménages seniors perçoivent davantage de revenus fonciers ou issus de valeurs mobilières que ceux de moins de 65 ans : 7,7 % du revenu disponible contre 4,2 %. Les prestations sociales ne représentent que 1,7 % de leur revenu disponible (7,6 % de celui des moins de 65 ans). Les revenus d'activité représentent 10,7 % du revenu disponible et sont majoritairement des revenus salariés (8,4 % du revenu disponible). Ces revenus d'activité sont alors souvent apportés par d'autres membres plus jeunes du ménage. Moins de 3 % des personnes âgées de 65 ans ou plus sont encore en activité en Normandie, notamment des personnes ayant accumulé peu de droits à retraite ou choisissant de poursuivre une activité à responsabilité ou libérale ► **encadré 2**.

Même vivant seules, les personnes âgées restent dans des logements souvent spacieux

En Normandie, 71,5 % des ménages comptant au moins une personne de 65 ans ou plus sont propriétaires (73,6 % au niveau métropolitain). Ils vivent plus souvent dans une maison individuelle que les ménages moins âgés (74 % contre 68 %), en particulier dans les départements les moins urbains de la région : la part des personnes âgées vivant dans une maison s'élève à 85 % dans la Manche et l'Orne mais seulement à 63 % en Seine-Maritime. Ces ménages occupent également plus souvent des logements anciens : 18 % résident dans un logement construit avant 1919 contre 12 % des ménages de moins de 65 ans et seuls 7 % d'entre eux résident dans un logement construit après 2005 (19 % pour les moins de 65 ans). De plus, bien qu'ils vivent généralement seuls ou en couple sans enfant, les seniors disposent en moyenne

de logements ayant autant de pièces que ceux des ménages plus jeunes (4,3 contre 4,2). Les personnes âgées vivant seules occupent également plus fréquemment des logements plus spacieux (quatre pièces ou plus) que leurs homologues de moins de 65 ans : 52 % contre 32 %.

Anne-Sarah Horvais, Alexis Lancel, Bruno Mura (Insee)

Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

Pour comprendre

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Cette étude fait appel à la grille communale de densité détaillée, à sept niveaux.

Les projections de population sont issues de l'application **Omphale**. Elles ont pour point de départ dans cette étude les effectifs définitifs de la population par sexe et âge en 2021. Elles simulent chaque année jusqu'à l'horizon de projection 2070 le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population : fécondité, mortalité et migrations. Cette étude exploite principalement le scénario central qui prolonge les tendances observées relatives à l'évolution de l'espérance de vie, de la fécondité et du solde migratoire sur la période précédente.

Les **temps d'accès aux équipements** sont calculés à partir du distancier Metric (MEsure des TRajets Inter-Communes / Carreaux) - Open Street Map (OSRM) et représentent des temps de parcours théoriques par la route. Ce temps d'accès correspond au temps que met un habitant entre sa commune de résidence et l'équipement considéré, en voiture et en heure creuse. Concernant les temps d'accès à un panier d'équipements, pour chaque commune, une moyenne des temps d'accès à chacun des équipements du panier est calculée.

Pour en savoir plus

- **Daguet F.**, « En 2021, une personne de 65 ans ou plus sur trois vit seule dans son logement », Insee Première n° 2040, février 2025.
- **Gosselin S., Louza L., Poupet C.**, « Près de 19 000 seniors vivent à Caen », Insee Analyses Normandie n° 107, septembre 2022.
- **Brunet L., Le Graët A., Maillard M.**, « Les conditions de vie des seniors en Normandie », Insee Analyses Normandie n° 58, avril 2019.

Encadré 2 – Plus de 20 000 Normands sont encore en activité après 65 ans

En Normandie, 20 400 personnes de 65 ans ou plus sont encore actives sur le marché du travail en 2021 (soit en emploi, soit au chômage). Elles représentent 2,7 % de la population de cette tranche d'âge, une proportion inférieure à celle observée au niveau métropolitain (3,6 %). Parmi ces actifs, six sur dix ont entre 65 et 69 ans et deux entre 70 et 74 ans. Bien que les femmes soient majoritaires dans la population âgée (57 %), ce sont les hommes qui prédominent parmi ces actifs âgés (54 %).

La poursuite de l'activité peut résulter de faibles droits à pension liés à des temps partiels, à des carrières fragmentées ou à des professions libérales ayant peu cotisé. La poursuite d'activité peut aussi correspondre à un choix, notamment dans certaines professions intellectuelles ou à responsabilités, ou à des difficultés à assurer la reprise de l'entreprise ou du cabinet. Chez les hommes, les professions les plus représentées parmi les actifs âgés en comparaison de l'ensemble des actifs sont les artisans, commerçants, chefs d'entreprises (22 %), les cadres ou professions intellectuelles supérieures (26 %), des médecins principalement, ainsi que les agriculteurs (11 %). Chez les femmes, les employées sont surreprésentées (41 % contre 34 % parmi l'ensemble des femmes actives tous âges confondus), essentiellement des aides à domicile ou aides ménagères, des assistantes maternelles, des employées de maison, des secrétaires, etc. Les femmes artisanes, commerçantes ou cheffes d'entreprise sont aussi surreprésentées (14 % contre 3 % parmi l'ensemble des femmes actives) ainsi que les agricultrices (plus de 7 % contre moins de 1 %). En Normandie, les agriculteurs sont plus nombreux parmi ces actifs âgés qu'au niveau métropolitain (9,5 % contre 5 %) tandis que les cadres et professions intellectuelles y sont moins présents (20 % contre 25 %).

La grande majorité des ménages comprenant une personne en activité après 65 ans utilisent leurs revenus du travail pour compléter une pension de retraite. Ces pensions représentent en moyenne la moitié de leur revenu disponible en Normandie (49 %), un peu plus qu'au niveau métropolitain (45 %) et les revenus d'activité nettement plus du tiers (37 % en Normandie et 40 % au niveau métropolitain), le reste provenant essentiellement des revenus du patrimoine.

Sources

Le **recensement** couvre l'ensemble de la population, y compris les personnes qui vivent hors logement ordinaire, c'est-à-dire dans des habitations mobiles ou des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, centres de détention, etc.), ou qui sont sans-abri.

Le **Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)** 2020 est une base de données constituée par l'Insee à partir de données fiscales de la DGFiP (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et de données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations.

La **base permanente des équipements (BPE)** est une base à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1er janvier de chaque année. La BPE offre également une grille de lecture des territoires par le regroupement de certains types d'équipements en ensembles appelés gammes ou paniers. Ces paniers regroupent des équipements structurants pour certains types de population, comme le panier « Seniors » utilisé dans cette étude qui cible les besoins des populations plus âgées.

Le **Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux (FINESS)** est un répertoire national géré par l'agence du numérique en santé. Ce fichier constitue la référence en matière d'inventaire des structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs.

L'**enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS)** s'intéresse aux conditions de vie des personnes, quel que soit leur âge, à leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et aux aides qu'elles peuvent recevoir.

Définitions

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Le **revenu disponible médian** correspond au niveau au-dessous duquel se situent 50 % de ces revenus et de manière équivalente au-dessus duquel se situent 50 % des revenus.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : une unité pour le premier adulte, 0,5 unité pour chaque personne supplémentaire de plus de 14 ans et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le **niveau de vie médian** est la valeur du niveau de vie qui partage la population en deux parties égales : 50 % des individus ont un niveau de vie en dessous et 50 % au-dessus.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population.

Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, etc.) sont considérées comme vivant **hors ménage**.

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 Caen Cedex

Directeur de la publication :
Philippe Scherrer

Rédacteur en chef :
Sylvain Comte

Attaché de presse :
Jérémy Simon
Tél. : 06 60 55 37 70

Maquette :
Luminess SAS

𝕏 **@InseeNormandie**
www.insee.fr

ISSN : 2496-5227
ISSN en ligne : 2493-7266
© Insee Normandie 2025
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

Insee